

Enseignant Référent aux Usages du Numérique (ERUN)

L'Enseignant Référent aux Usages du Numérique (ERUN) s'intègre dans le réseau départemental des ressources en informatique.

A ce titre, ses actions sont définies en concertation avec le conseiller pédagogique départemental au Numérique Educatif et sont pilotées par l'IEN chargé du développement du numérique à l'école.

Chaque Enseignant Référent aux Usages du Numérique a la charge d'un secteur géographique déterminé, comprenant plusieurs circonscriptions. Selon l'organisation du service et les particularités géographiques, l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique peut être appelé à intervenir auprès de deux à trois circonscriptions. Cette sectorisation est susceptible d'être redéfinie et d'évoluer chaque année, en fonction des besoins du service. En outre, des réunions de coordination de l'équipe départementale et des actions de formation peuvent être organisées en tout point du département du Rhône et de la métropole lyonnaise.

Circonscriptions de rattachement et zones d'intervention des postes à pouvoir

- Secteur : Vaulx-en-Velin 1 /Bron (rattachement à Vaulx-en-Velin 1)
- Secteur : Meyzieu-Décine / Vaulx 2 (rattachement à Meyzieu-Décine)

MISSIONS

Les fonctions d'Enseignant Référent aux Usages du Numérique sont assurées à temps complet.

L'objectif du réseau départemental est de développer l'usage du numérique à l'école, dans le cadre et en faveur de la mise en œuvre des apprentissages définis par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et par les programmes.

Les missions de l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique sont les suivantes

- Accompagnement des projets et du plan de formation de la circonscription dans le cadre des orientations définies par chaque inspecteur de l'éducation nationale,
- Développement et accompagnement du volet numérique des projets d'écoles et impulsion d'actions de mise en réseau des écoles
Participation aux actions de formation pour le secteur géographique concerné et au plan départemental
Participation à la mise en œuvre et au suivi d'opérations nationales, académiques, départementales (expérimentations d'outils numériques, ONDE, AFFELNET, etc) ,
- Veille pédagogique, didactique et technique.

N.B. : les personnels dans les fonctions d'Enseignant Référent aux Usages du Numérique ne peuvent assurer un service à temps partiel quelle qu'en soit la quotité.

COMPETENCES REQUISES

L'Enseignant Référent aux Usages du Numérique possède des compétences expertes en matière de pédagogie, de didactique et d'informatique et doit faire preuve d'expériences pédagogiques d'intégration quotidienne des usages du numérique dans la classe, dans le cycle ou dans l'école où il enseigne, de capacités à communiquer aisément avec tous les partenaires qu'il peut être appelé à rencontrer (l'équipe départementale, les équipes de circonscription, les équipes d'écoles, les équipes municipales...)

- d'une souplesse quant à l'organisation de son travail (interventions fréquentes en formation, en présentiel et à distance, en temps synchrone et asynchrone, en temps scolaire et hors-temps scolaire).

S'il n'est pas titulaire du CAFIPEMF, l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique est encouragé à préparer cette certification.

DEPOT DE CANDIDATURE

Les personnels intéressés adresseront leurs candidatures par lettre de motivation, transmise par la voie hiérarchique (sous couvert de l'IEN dont ils relèvent), avant le 17 juin 2021 date, délai de rigueur, à monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Grézieu-la-Varenne, 2 Avenue Emile Evellier 69290 Grézieu-La-Varenne, auprès duquel ils pourront obtenir toutes précisions supplémentaires.

Ils seront reçus en entretien (les dates seront communiquées ultérieurement) par une commission présidée par monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Grézieu-La-Varenne.